

Réf: Dossier N° 030484

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PIONEER CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX 8EME TRANCHE EN
FACE DE LA RESIDENCE HOTEL NIABLE, LOT 528, ILOT 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 09/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PIONEER CONSTRUCTION »

Objet : Aménagement foncier
Promotion, construction, gérance immobilière
Achat /Vente de terrains, engins et machines
Prestation de services divers
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX 8EME TRANCHE EN
FACE DE LA RESIDENCE HOTEL NIABLE, LOT 528, ILOT 37

Dirigeant(s) : M N'ZI MORO RICHARD (GÉRANT)

RCCM : n° CI-ABJ-03-2021-B12-03146 du 23/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21362/GTCA/RC/2021 du 23/08/2021

